



CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

CYCLOSPORT

DIMANCHE 12 JUIN 2022

MARSANNAY-LE-BOIS (Côte-d'Or)

Organisé par le Club PRODIALOG et le Comité Régional Ufolep BFC

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



CHAMPIONNAT REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

CYCLOSPORT ROUTE 2022

Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional UFOLEP Bourgogne-Franche-Comté de CycloSPORT Route se déroulera le dimanche 12 juin 2022 à Marsannay-le-Bois.

Il sera organisé par le Club PRODIALOG en association avec le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.

Les règlements nationaux UFOLEP seront appliqués.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris à ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/SGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

COMITE D'ORGANISATION

Directeur de course	David DEREPA
Engagements	Patricia GAVIGNET
Responsable de la CTR	Patricia GAVIGNET Jean-Claude DURAND
Juges à l'arrivée	Patricia GAVIGNET Jean-Claude DURAND
Commissaires aux règlements	Jean-Claude DURAND

Article 1 – CATEGORIES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a **AU MOINS 3 partant(e)s** possédant une carte de « Cyclospor ».

Un seul titre décerné en catégorie « Adultes Féminines ».

- Catégories d'âges

- . Jeunes Masculins et Féminines 11/12 ans (nés en 2010 et 2011)
- . Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans (nés en 2008 et 2009)
- . Jeunes Masculins 15/16 ans (nés en 2006 et 2007)
- . Jeunes Féminines 15/16 ans (nées en 2006 et 2007)
- . Adultes Masculins 17/19 ans (nés de 2003 à 2005 inclus)
- . Adultes Masculins 20/29 ans (nés de 1993 à 2002 inclus)
- . Adultes Masculins 30/39 ans (nés de 1983 à 1992 inclus)
- . Adultes Masculins 40/49 ans (nés de 1973 à 1982 inclus)
- . Adultes Masculins 50/59 ans (nés en 1963 à 1972 inclus)
- . Adultes Masculins 60 ans et plus (nés avant le 31/12/1962)
- . Adultes Féminines 17 ans et plus (nées en 2005 et avant)
- . Tandems Adultes 17 ans et plus (nés et nées en 2005 et avant)

TRES IMPORTANT

a) **Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2008, surclassé(e)s :**

- . Ils seront engagés en catégorie « Jeunes 15/16 ans »
- . Ils devront présenter un certificat de surclassement simple, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

b) **Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2006, surclassé(e)s :**

Les « Masculins » participeront dans la catégorie « Adultes Masculins 17/19 ans » ; les « Féminines » participeront dans la catégorie « Adultes Féminines 17 ans et plus ».

Ils (elles) devront présenter un certificat de surclassement et portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

Article 2

« Le Département et le Régional étant des épreuves qualificatives pour le National, les prétendants à la sélection au National doivent obligatoirement participer à ce Régional ».

Article 3 Engagements :

**A adresser : Mme Patricia GAVIGNET
3 route du Meurger
21170 TROUHANS**

Posté avant le 2 juin 2022

Aucun engagement individuel.

Engagements par club uniquement.

Utiliser la fiche d'inscription qui est sur le site www.ufolepbf.org

Quel que soit votre département, joindre obligatoirement la copie des licences, des cartes « Cyclospor 2021/2022 » homologuées après le 01 septembre 2021 et au moins 8 jours avant l'épreuve qualificative, ainsi que la copie des éventuels certificats médicaux de surclassement.

Faute de ces documents, les engagements ne seront pas enregistrés et un mail d'avertissement sera adressé au signataire de la liste des engagés qui a indiqué son adresse électronique.

Article 3 - Tarifs des engagements (Fixés par le Comité Régional)

Adulte individuel à partir de 17 ans	10 € - hors délai : 12 €
Jeunes âgés de 11 à 16 ans	4 €

Article 4 - Remise des dossards

Dimanche 12 juin 2022 sur le site à partir de 12 h vers l'église.

Les licencié(e)s Ufolep devront présenter obligatoirement leur licence Ufolep 2021/2022 signée et leur carte « Cyclospor 2021/2022 », homologuée depuis au moins 8 jours.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ aux compétiteurs qui ne présenteraient pas ces documents. La décision sera prise par les Commissaires aux Règlements, et sans appel.

Licence et carte seront restituées en échange du dossard.

Article 5 – Déroulement des épreuves

- Circuits 13,020 km- Départ/Arrivée : vers l'église

Départ à	Catégories	Nb de tours
13 h 00 13 h 05	Adultes Masculins 50/59 ans Adultes Masculins 60 ans et + Jeunes Mas. et Fém. 15/16 ans Adultes Féminines 17 ans et + Jeunes Mas. et Fém. 13/14 ans	6 soit 78,120 km 5 soit 65,100 km 4 soit 52,080 km 4 soit 52,080 km 3 soit 39,060 km
15 h 30 15 h 34 15 h 38	Adultes Masculins 40/49 ans Adultes Masculins 30/39 ans Adultes Masculins 20/29 ans Adultes Masculins 17/19 ans	6 soit 78,120 km 6 soit 78,120 km 6 soit 78,120 km 5 soit 65,100 km

Article 6 -Tenue vestimentaire

Voir Règlement National (Interdits : Maillots de groupes professionnels en activité – Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association - Maillots de Champion - Maillots de triathlète).

Port du maillot de club obligatoire.

Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (Maillot et cuissard). Tout licencié ne portant pas cette tenue se verra refuser le podium.

Article 7 – Matériel

Voir règlement national

- « Oreillettes-radio » et tout moyen de communication interdits (Déclassement)
- Caméra interdite quel que soit le point d'ancrage
- Changement de vélo interdit.
- Echange de matériel entre concurrents interdit.
- Changement de roue exclusivement en face du podium sous contrôle d'un commissaire (pas de tour rendu)

Article 8 – Classements

- Salle polyvalente de Marsannay-le-Bois – 18 h 30
- 1^{er} de chaque catégorie – 1 bouquet – 1 coupe
- 2e et 3e de chaque catégorie – 1 coupe

Le Comité Régional UFOLEP de BFC fournit les médailles aux trois premiers des catégories Ufolep comptant pour le Championnat (à partir des 11/12 ans) et dans lesquelles le titre de « Champion Régional » est effectivement attribué (au moins trois partants).

Le club organisateur offre un lot à tous y compris à ceux qui ont abandonné. (Seuls les concurrents assistant à la cérémonie protocolaire y auront droit).

Article 9 – Discipline :

- Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves (pénalité de 5 min)
- Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse (Déclassement).

Règlement National : *Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cyclosporitif rejoint par un (plusieurs) concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.*

Article 10 – Réclamations :

Les réclamations « à l'amiable » seront reçues par le Responsable régional dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).

Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements.

Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire.

Dans ce cas, les résultats de la catégorie concernée seront provisoires.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribué.

Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24 h. par courrier recommandé au

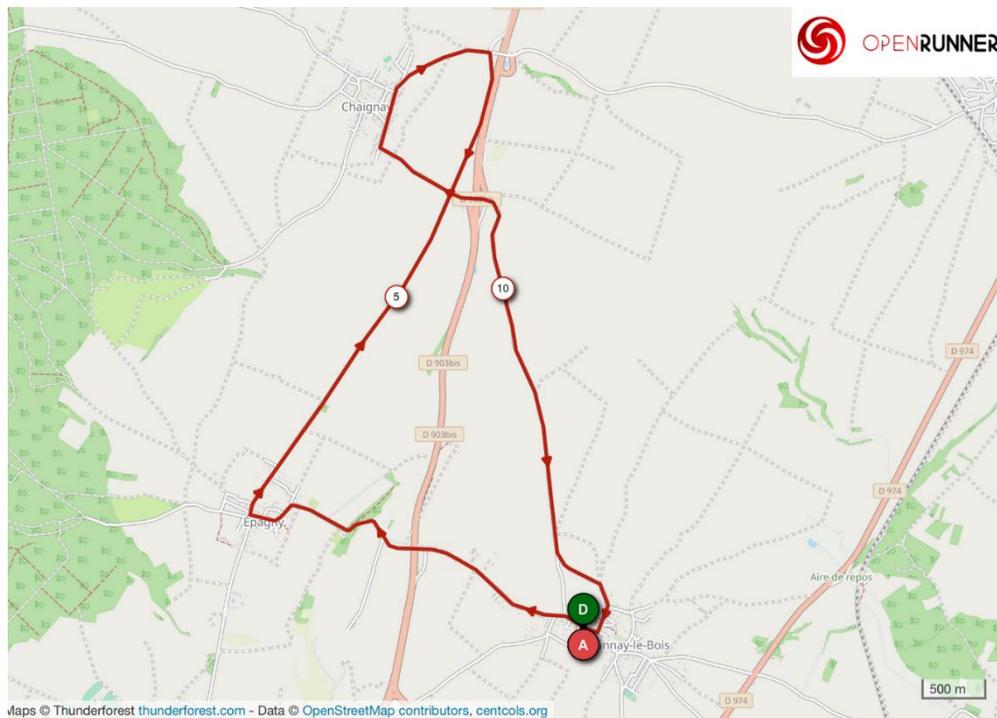
Président du Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté - 10 rue Camille Flammarion - 21000 DIJON

Accompagnées d'un chèque de 60 € libellé au Comité Régional UFOLEP.BFC

* * * *

**Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance
De ce règlement et l'acceptent dans son entier
Le Comité d'Organisation
Avril 2022**

CIRCUIT



maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors, centcols.org

DISTANCE	ALTITUDE MIN	ALTITUDE MAX	DÉNIVELÉ +	DÉNIVELÉ -
13.02 km	299 m	337 m	139 m	139 m

